



## SEANCE DU 14 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze janvier à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 09 janvier 2020, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.

Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Messieurs CHARDONNEREAU Michel et MANGIN Michel, excusés.

Madame BEBIN Sylvie été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

### Acquisition de matériel divers

Le Conseil Municipal souhaite faire l'acquisition de divers matériels pour équiper l'atelier municipal, le city-stade, le stade, l'école, la voirie, ainsi qu'un complément de plaques pour terminer la numérotation.

### Demande de subvention au CONSEIL

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les différents devis reçus :

### DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER au titre du Dispositif de Solidarité Départementale

• <b>ATELIER MUNICIPAL</b>	
✓ Remorque (AGRO-SERVICE)	2.111,00 €HT
✓ Cuve à fioul tracteur avec pompe (AGRO-SERVICE)	1.158,00 €HT
✓ valise de maintenance (AGRO-SERVICE)	245,00 €HT
• <b>CITY-STADE</b>	
✓ Barre anti-cycles (AGORESPACE)	581,00 €HT
✓ Barre fixe 3 hauteurs (KGMAT)	405,13 €HT
✓ Barres parallèles (KGMAT)	356,87 €HT
✓ Echelle à se suspendre (KGMAT)	808,20 €HT
✓ Filet d'escalade (KGMAT)	1.088,44 €HT
✓ Corde d'équilibre (KGMAT)	377,85 €HT
✓ Table de pique-nique (KGMAT)	350,00 €HT
✓ Marelle (KGMAT)	292,99 €HT
• <b>STADE</b>	
✓ Banquette (KGMAT)	544,60 €HT
✓ Filet (KGMAT)	77,00 €HT
• <b>ECOLE</b>	
✓ Meuble à papier pour l'école (ASCO-CELDA)	182,50 €HT
• <b>VOIRIE</b>	
✓ Table de pique-nique site patrimonial du Gd-Beaumont (KGMAT)	350,00 €HT
• <b>NUMEROTATION</b>	
✓ Complément plaques (FONDERIE DOUTRE)	2.369,84 €HT

Montant total :

**11.298,42 €HT / 13.558,10 €TTC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'ensemble de ces dépenses et les modalités de financement. Il donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter la subvention susceptible d'être octroyée pour ces acquisitions.

Il est sollicité de la part du **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER**, au titre du **Dispositif de Solidarité Départementale**, une subvention de **50 %** sur 10.000,00 € de dépense plafonnée, soit **5.000,00 €**.

Rappel des modalités de financement :

- **CONSEIL DEPARTEMENTAL : 5.000,00 € (50 % de 10.000,00 €)**

- FONDS PROPRES : 6.298,42 € (55,75 % de 11.298,42 €)  
Ce programme sera inscrit au budget 2020 en section d'Investissement.

**Renouvellement de la  
dérogation des  
rythmes scolaires  
à 4 jours**

Considérant le souhait du Conseil d'Ecole du RPI POUZY-MESANGY / LE VEURDRE pour le renouvellement de la semaine scolaire à 4 jours et de l'avis favorable du Service des Transports Scolaires du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour un renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours, selon les horaires suivants :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
de 09 H 00 à 12 H 00  
et de 13 H 10 à 16 H10.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires seront proposées par le personnel enseignant le vendredi de 16 H 10 à 17 H 10.

